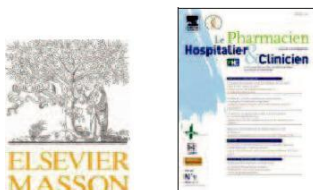


Le Pharmacien hospitalier & clinicien

Instructions aux auteurs



CONTENU GÉNÉRAL DE LA REVUE

Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien publie des articles originaux, des revues et mises au point, des cas cliniques, des lettres à l'éditeur, des éditoriaux, des revues de livres et périodiques et toutes recommandations et nouvelles concernant l'exercice pharmaceutique, principalement en milieu hospitalier. L'objectif est d'optimiser l'usage des médicaments et des dispositifs médicaux, évaluer les pratiques professionnelles et mieux évaluer les thérapeutiques.

Parrainée par la Société Française de Pharmacie Clinique, le Centre National Hospitalier d'Information sur le Médicament et l'Association Nationale des Enseignants en Pharmacie Clinique, Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien promeut le soin pharmaceutique optimal, un usage plus sûr des médicaments et des dispositifs médicaux, l'évaluation thérapeutique et l'amélioration de la sécurité des patients.

La Revue publie des **articles originaux** divulguant des résultats de recherches nouvelles, susceptibles d'être transposés dans l'exercice quotidien des pharmaciens hospitaliers et cliniciens dans les domaines suivants : Pharmacothérapie, Pratique de pharmacie clinique, Pratique de pharmacie hospitalière (utilisation des dispositifs médicaux, composition des médicaments, leur conformité, le dosage, la posologie et l'utilisation, l'enseignement en pharmacie et la technologie de l'information, la sécurité du médicament, la stérilisation, les techniques informatiques et l'automatisation), qualité du soin donné au patient, pharmaco-épidémiologie, Santé publique et économie, Pharmacotechnie.

Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien propose également des **revues** exposant de façon synthétique et critique l'état des connaissances du moment sur un sujet donné (médicaments, dispositifs médicaux, pharmacotechnie des médicaments et dispositifs médicaux).

Les articles de **Pharmacie Clinique** aborderont tous les domaines de la discipline. Un **article original** a pour objectif de faire connaître les résultats de recherches nouvelles. Une **revue** est un exposé analytique, synthétique et critique des connaissances du moment sur un sujet donné. Une **mise au point** traite une question d'actualité de façon synthétique. Un **cas clinique** fait part d'une observation clinique remarquable. Un article pédagogique vise à exposer de façon didactique une question d'actualité. Une lettre à l'éditeur est un article très court permettant, soit la publication de résultats de recherches nouvelles sous une forme simplifiée, soit la publication d'un cas clinique, d'une synthèse ou d'une observation pharmaceutique, soit de répondre, compléter ou critiquer un article antérieurement paru. Les **éditoriaux** sont rédigés par les membres de la rédaction ou, sur demande, par une personnalité spécialiste du sujet abordé.

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ - RÈGLES DE PUBLICATION, DROIT DE L'HOMME ET DE L'ANIMAL

Comme énoncé dans les Règles de soumission d'articles aux journaux biomédicaux, proposés par le Comité International des Rédacteurs de Journaux Médicaux (ICMJE www.icmje.org), le droit des patients à la protection de leur vie privée interdit la publication d'articles sans un consentement éclairé. Aucune information permettant l'identification des patients, que ce soit dans le texte ou dans les photos ou encore d'une manière indirecte, ne doit être publiée, sauf si l'information en question est essentielle à l'intérêt scientifique de l'étude et avec le consentement éclairé du patient, des parents ou du tuteur légal. Un consentement éclairé spécifique est alors requis après avoir montré l'article sous sa forme définitive avant publication et en conformité avec le droit français relatif à la protection de la vie privée et l'utilisation des données personnelles à des fins de recherche médicale. En cas de doute, un consentement éclairé sera requis. Si des informations pouvant identifier les patients sont altérés pour protéger leur anonymat, les auteurs doivent fournir l'assurance du maintien de la validité scientifique de leur

étude. Les auteurs, rédacteurs et éditeurs se doivent de suivre la réglementation française en matière de protection de la vie privée en relation avec la recherche médicale. En cas d'article rapportant des recherches mettant en cause des sujets humains, les auteurs doivent préciser la conformité de leur protocole avec les règles d'éthiques édictées par le Comité d'Éthique responsable (en France, le Comité Consultatif National d'Éthique, CCNE) et par la déclaration

d'Helsinki de l'Association Mondiale des Médecins (AMM) revue en 2000. En cas d'article rapportant des recherches concernant des expérimentations animales, les auteurs doivent préciser si les règles d'usage en vigueur pour le soin et l'utilisation des animaux de laboratoire ont été suivies (en France, la Charte du Comité National de Réflexion Éthique sur l'Expérimentation Animale).

Pour de plus amples informations et les mises à jour les plus récentes, consulter les sites suivants :

- ICMJE, <http://www.icmje.org> ;
- CCNE, http://www.ccne-ethique.fr/loi_n_2004800.php
- WMA, <http://www.wma.net/f/policy/b3.htm> ;
- CNREA, <http://ethique.ipbs.fr/sdv/commissionNationale.html>.

SOUSSION DES MANUSCRITS

Le Pharmacien hospitalier et clinicien (titre abrégé Pharm Hosp Clin) suit les recommandations pour les manuscrits soumis aux revues biomédicales du Comité international des éditeurs de revues médicales, consultables à l'adresse suivante : www.icmje.org. La revue applique par ailleurs les bonnes pratiques de publication définies à l'article 8 de l'arrêté du 28 avril 2005 relatif aux bonnes pratiques de pharmacovigilance.

Les manuscrits sont reçus par la rédaction, leur conformité est vérifiée par rapport aux instructions aux auteurs et assignés à au moins deux critiques du domaine en France, Europe ou Amérique du Nord, en toute indépendance par rapport à ce qui concerne des conflits d'intérêts possibles (incluant les trois Sociétés Pharmaceutiques Universitaires). Les membres du Comité de Rédaction sont de préférence sollicités comme relecteurs. L'acceptation finale du manuscrit est décidée par le Rédacteur en chef. Les données statistiques sont transmises au Dr A.B. Dufour, Membre du Conseil national de Recherche Scientifique (Unité de Recherche 5558-Lyon, France). Les rédacteurs suivent le Code de conduite COPE et sollicitent son conseil en cas de soupçon de faute ou de manquement (<http://publicationethics.org/resources/flowcharts>).

Les articles doivent être soumis sur le site électronique de soumission de la revue

<https://www.editorialmanager.com/PHCLIN/default.aspx> par l'auteur correspondant sous réserve que :

- tous les auteurs ont donné leur accord pour la soumission pour publication (la qualité d'auteur s'entend comme une contribution effective à la conception de l'étude ou au recueil, à l'analyse ou à l'interprétation des données et à la revue critique du manuscrit) ;
- le travail, objet du manuscrit, n'a pas été publié ni soumis ou accepté pour publication en tant qu'article dans une autre revue ;
- le travail, objet du manuscrit, ne sera pas soumis pour publication dans une autre revue avant décision définitive d'acceptation ou de refus du manuscrit par le *Pharmacien hospitalier et clinicien* ;
- la lettre qui accompagne la soumission précise si le travail, objet du manuscrit, a été divulgué auparavant — et par quels moyens (communication orale ou affichée à un congrès, résumé, rapport, mémoire ou thèse...) ;
- pour les manuscrits rapportant un effet indésirable médicamenteux, la date de notification de l'effet à un centre de pharmacovigilance.

Adresse pour contacter la rédaction :

Béatrice Lesbre
4 Avenue du Colonel Roche
31 400 Toulouse
lesbrephc@gmail.com

Comme pour toute revue « à comité de lecture », tous les manuscrits donnent lieu à une lecture critique par au moins deux lecteurs (membres du comité de rédaction ou experts extérieurs), sauf pour les éditoriaux. Les correspondances répondant, complétant ou critiquant un article antérieurement paru sont également soumises à l'auteur correspondant de l'article auquel il est fait référence. À la suite de cette lecture critique, le rédacteur en chef communique à l'auteur correspondant la décision (acceptation, demande de révision(s) ou refus). La version révisée éventuelle est alors à retourner au rédacteur en chef, pour une nouvelle lecture dans les mêmes conditions. Les éditoriaux signés d'un rédacteur en chef, les commentaires de l'un ou l'autre des rédacteurs en chef, sont relus par le deuxième rédacteur en chef s'ils n'ont pas été soumis à un membre du Comité de Rédaction.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Ils doivent être saisis en caractères Times New Roman, corps 12 de préférence, en double interligne (25 lignes sur une page) avec des marges latérales de 2,5 cm au moins. Chaque feuillet est paginé. Le texte des articles originaux ou mises au point ne doit pas comporter plus de 15 pages, celui des revues 25 pages, y compris les figures, tableaux et références bibliographiques. Les cas cliniques sont limités à 10 pages, les lettres à cinq pages de texte et une figure ou un tableau ; elles comportent au maximum cinq références bibliographiques. A l'exception des lettres à l'éditeur qui ne comportent ni résumé ni paragraphes, les manuscrits doivent comporter quatre parties : page de titre, résumé, corps du texte, pages annexes.

Page de titre

Cette page comporte :

- le titre, en français et en anglais : en adéquation avec le contenu de l'article, éventuellement suivi d'un sous-titre ;
- la liste des auteurs (voir ci-dessus les critères d'appréciation de la qualité d'auteur) avec nom, prénom, mention du plus haut rang universitaire et affiliation professionnelle ;
- le nom du (des) service(s) et de l'(des) institution(s) (nom, ville, pays) à qui le travail sera attribué ; si le travail implique un service ou une institution sans qu'au moins un auteur n'y exerce de responsabilité administrative, une autorisation de publication ou une décharge devra être jointe ;
- le nom, le prénom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopie, l'adresse électronique de l'auteur correspondant ;
- le nom, le prénom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopie, l'adresse électronique de l'auteur à qui les tirés à part peuvent être demandés (s'il ne s'agit pas de l'auteur correspondant) ;
- la mention d'éventuels contrats ou collaborations sous forme de subventions, équipements, médicaments ou autres ;
- l'indication du nombre de figures et de tableaux ;
- le décompte du nombre de mots dans le corps de texte (exclure du décompte : résumé/ abstract et mots-clés/keywords, ainsi que légendes des figures et références) ;
- le décompte du nombre de références.

Page de résumé

La page comporte :

- un résumé en français : il ne doit pas dépasser 15 lignes dactylographiées en double interligne et doit se limiter à un contenu informatif, précis et structuré quant à l'objectif, à la méthodologie et aux résultats ;
- un résumé en anglais (abstract) : il est souhaitable qu'il soit rédigé ou revu par une personne parfaitement bilingue ;
- 3 à 10 mots clés français ;
- 3 à 10 keywords ;
- le décompte du nombre de mots pour le corps du résumé et du abstract.

Pages de texte

Le texte suit une structure IMRAD : « Introduction », « Matériel et méthodes », « Résultats (And) Discussion ». Cette structure peut toutefois être modifiée pour des sujets non scientifiques : les auteurs peuvent demander des conseils aux rédacteurs en chef.

Le texte doit respecter les règles orthographiques et grammaticales en vigueur et celles de présentation et d'expression généralement admises, en particulier celles décrites dans le « Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale, 5e édition. Paris : Imprimerie nationale, 2002 ».

Les nombres débutant une phrase doivent être écrits en lettres, ainsi que ceux inférieurs à 11, sauf s'il s'agit d'une date, d'une mesure ou d'un calcul.

L'usage de termes étrangers doit être limité aux cas où aucun mot français n'est adéquat.

Les termes étrangers (ex : latins) doivent être *écrits en italique*.

Il est indispensable d'expliquer les abréviations lors de leur première apparition (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale) et de les regrouper, si elles sont nombreuses, sous la forme d'un glossaire.

Pour les médicaments, la dénomination commune internationale (DCI) doit être utilisée (en minuscule) quand elle existe, le nom commercial peut être précisé par une note de bas de page (nom en majuscule suivi de ND).

L'anonymat des patients sera totalement respecté, y compris en cas de représentations photographiques. La validation statistique des résultats fera l'objet d'un examen attentif par A.B. Dufour, Membre du Conseil national de Recherche Scientifique (Unité de Recherche 5558-Lyon, France), personne qualifiée du domaine.

Pages annexes

Tableaux et figures

Ils sont appelés dans le texte dans l'ordre d'appel (en chiffres arabes). Les tableaux sont présentés sur des pages séparées et condensés au maximum par élimination des données redondantes. Les notes en bas de tableau sont appelées par des lettres minuscules en exposant. La légende (en français et en anglais) est placée à la suite de la figure/du tableau. Les abréviations sont à éviter. Si la figure et/ou le tableau comporte(nt) des abréviations, il faut les expliciter. Chaque colonne doit comporter un titre court. Les mesures statistiques de variation (par exemple, l'écart-type) devront être identifiées dans des notes en bas de la page (désigné comme a, b, c, etc). Les unités de mesure utilisée pour toutes les données dans une colonne devront être indiquées. Les barres horizontales ou verticales ne devront pas être utilisées à l'intérieur du tableau. La duplication du contenu du tableau dans le corps de l'article devra être réduite au minimum.

Pour les figures, il sera fourni une épreuve de bonne qualité (original ou photographie), avec mention au dos de son numéro et du nom du premier auteur. Les légendes ne sont pas portées sur les documents eux-mêmes, mais sont dactylographiées séparément (le numéro de la figure/du tableau est indiqué). Les illustrations en couleur sont recommandées.

Les figures sont par ailleurs transmises au format EPS, JPEG ou TIFF avec une définition minimale de 300 dpi pour une largeur minimale de 80 millimètres. La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression. La dénomination de chaque figure doit être celle du nom du premier auteur, comme pour le manuscrit, suivi du mot "fig" et du numéro (1 ou 2 ou 3, ... 1a, 1b, etc.) de la figure.

Attention : les figures ne doivent pas être élaborées avec les logiciels bureautiques (Powerpoint, Paintbrush, MacDrawPro...). Sous ces formats, les figures ne sont ni récupérables, ni exploitables en édition professionnelle.

Pour les appareils numériques, privilégier la meilleure définition possible, soit au minimum 2 Megapixels. Suivant les appareils, choisir soit une compression en haute définition (JPEG), soit un format non compressé (TIFF ou RAW).

Remerciements

Les personnes ayant contribué à l'article sans pouvoir prétendre à la qualité d'auteur peuvent être remerciées.

Comités d'éthique

Pour les articles rapportant des études sur des êtres humains, les références et la teneur de l'avis d'un comité d'éthique (comité de protection de personnes ou équivalents) seront indiquées.

Références

La présentation des références bibliographiques doit être homogène et cohérente. Ne sont autorisées que celles citées dans le texte ; inversement, tout auteur cité doit être référencé.

Les références sont numérotées consécutivement dans l'ordre de première apparition dans le texte.

Les références sont définies dans le texte par un **chiffre arabe entre crochets**. Elles figurent dans la bibliographie avec le nom de tous les auteurs lorsqu'il en a six au plus, sinon avec les trois premiers suivis de « et al. ». Les noms des auteurs sont séparés par une virgule.

- *Les références d'articles* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des)auteur(s), un point, le titre exact dans la langue originale, un point, le nom du journal suivant la nomenclature internationale de l'Index medicus, version 2005 de l'US National Library of Medicine, un espace, l'année de parution, un point-virgule, le volume (en maigre), deux-points, les numéros de la première et de la dernière page séparés par un tiret (chiffres significatifs seulement pour la dernière page), un point. Exemple : Arques E, Teil J, Guérin F, Roubille R, Galtier H, Derharoutunian C. Une revue des thérapies ciblées anti-cancéreuses. Pharm Hosp 2005;40: 225–37.
- *Les références d'articles avec URL* se conforment au modèle suivant : Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Organisation Mondiale de la Santé. Directives Générales sur l'Echantillonnage. CAC/GL 50-2004; site Internet : [http:// www.codexalimentarius.net](http://www.codexalimentarius.net) (accès en date du 22/02/2011).

- *Les suppléments à un journal* se conforment au modèle suivant : E.R. Anderson. Proper dose, preparation, and storage of botulinum neurotoxin serotype A. *Santé J Syst Pharm*, 61 (22 Suppl 6) (2004), pp. S24-S29.
- *Les références de livres* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des)auteur(s), un point, le titre exact du livre dans la langue originale avec éventuellement le numéro d'édition, un point, l'identification de l'éditeur (ville, pays, deux points, nom), virgule, l'année de parution, deux points, les numéros de la première et de la dernière page citées séparés par un tiret (chiffres significatifs seulement pour la dernière page), un point. Exemple : Labaune JP. Propriétés pharmacocinétiques des médicaments 1re ed. Paris, France : Masson, 1991 : 1–544.
- *Les références de chapitres de livres* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des) auteur(s), un point, le titre exact du chapitre dans la langue originale, un point, In suivi de deux points et le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des) auteur(s) du livre, un point, le titre exact du livre dans la langue originale avec éventuellement le numéro d'édition, un point, l'identification de l'éditeur (ville et pays, deux-points, nom), virgule, l'année de parution, deux-points, les numéros de la première et de la dernière page citées séparés par un tiret (chiffres significatifs seulement pour la dernière page), un point. Exemple : van den Berg WN, Eliel MR, Battermann JJ. Tumor-specific guidelines. In: *Oncology book part 1*. Utrecht, Netherlands: Cancer Institute Netherlands, 2002: 472–8.
- *Les références des travaux universitaires* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'auteur, un point, le titre exact du mémoire ou de la thèse dans la langue originale, un point, le titre du diplôme auquel le mémoire se rapporte ou la mention de la discipline de la thèse, un point, l'identification de l'institution universitaire où le mémoire ou la thèse a été soutenu, virgule, l'année de soutenance, un point. Exemple : Dupart V. Epidémiologie des mécanismes de résistance aux bêtalactamines chez les *Pseudomonas aeruginosa* isolés en pratique extra-hospitalière. Thèse de Pharmacie. Université Bordeaux 2, Bordeaux, 2005.
- *Les références des communications orales ou affichées* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des) auteur(s), un point, le titre exact de la communication dans la langue originale, un point, le titre du congrès où la communication a été présentée, un point, la ville, le pays et la date du congrès (séparés par des virgules), le cas échéant In suivi de deux-points et de la citation bibliographique d'une publication dans un journal ou un ouvrage (comme ci-dessous), un point. Exemple : DN Little, RL Hatch. Proceedings of the 2008 Annual Predoctoral Education Conference of the Society of Teachers of Family Medicine (STFM). 34th Annual Predoctoral Education Conference. Portland Or, USA, January 24–27, 2008. In *Teach Learn Med*. 2008 Oct-Dec;20(4):346-51.
- *Insertion produit* : Product information. FLUARIX (Influenza Virus Vaccine) research triangle Park, NC: GlaxoSmithKline, June 2007.
- *Pour les autres types de références*, se reporter aux recommandations du Comité international des éditeurs de journaux médicaux (traduction par Bador P) in *Lyon Pharm* 1991;42: 453-8.

CONFLIT D'INTÉRÊT

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêt. Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales... Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations lors des trois dernières années qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt uniquement en lien avec le texte publié. Lors de la soumission du manuscrit électroniquement via EES, la déclaration doit être incluse à la fin de l'article soumis.

1. Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : « Conflit d'intérêt : aucun » ou bien « Pas de conflit d'intérêt ».

2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous.

Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

- C.R.,E.L. Intérêts financiers dans l'entreprise Barbot S.A. ;
- E.L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise. Autres activités régulières dans l'entreprise Chups SAS ;
- J.-J.E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL ;
- P.L. Essais cliniques : en qualité de coinvestigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour Light & Co;
- F.W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour EFS Associated ;
- M.D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour SFC ;
- C.G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour KKS & Son ;
- M.S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA ;
- C.-A.S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable Aphelion ;
- M.F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus ;
- A.D. Aucun conflit d'intérêt.

3. Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : « Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt ».

MATÉRIEL MULTIMEDIA ET COMPLÉMENTS EN LIGNE

Il est maintenant possible de soumettre avec les manuscrits des fichiers multimédia et des compléments en ligne, par exemple des figures ou tableaux supplémentaires, des vidéos, des animations, des fichiers audio, des schémas interactifs, des présentations, etc., qui pourront être accessibles via Science Direct ou em-consulte.

Votre article imprimé indiquera au lecteur qu'il pourra trouver du matériel supplémentaire en ligne. Pour en savoir plus sur les formats acceptés et les contraintes techniques, merci de consulter notre site web :

<http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

Voici quelques exemples de formats acceptés :

- pour les images : .gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.,
- pour les vidéos : .mov, .avi, etc.,
- pour les tableaux et schémas : .xls, etc.
- pour les présentations : .ppt, .pps, etc.

LISTE DE VÉRIFICATION DE MANUSCRITS

Cette liste est destinée à faciliter le travail des auteurs soumettant un manuscrit au *Pharmacien hospitalier et clinicien*, ainsi qu'aux membres du comité de rédaction et aux experts extérieurs appelés à donner un avis sur les manuscrits soumis pour publication. Elle ne constitue qu'un guide synthétique, certaines mentions sont facultatives ou pas toujours applicables, les recommandations aux auteurs doivent être consultées chaque fois que nécessaire. Il est demandé de cocher les items applicables après vérification et de joindre impérativement cette fiche.

Lettre d'accompagnement

Toute lettre d'accompagnement doit comporter :

- le titre du manuscrit
- le nom, l'adresse complète, les coordonnées complètes de l'auteur correspondant : adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail)
- l'indication que tous les auteurs ont donné leur accord pour publication
- l'indication que le travail, objet du manuscrit, n'a pas été publié, ni soumis ou accepté pour publication en tant qu'article dans une autre revue
- l'indication que le travail, objet du manuscrit, ne sera pas soumis pour publication dans une autre revue jusqu'à décision définitive d'acceptation ou de refus par le *Pharmacien hospitalier et clinicien*
- l'indication que le travail, objet du manuscrit, a ou n'a pas été divulgué auparavant, et dans le cas d'une divulgation préalable la nature, la date et le lieu de cette divulgation
- le cas échéant, la date de notification de l'effet indésirable médicamenteux à un centre de pharmacovigilance

Présentation générale de l'article

- Caractères Times New Roman, corps 12 au format Word
- Double interligne, 25 lignes par feuillet, pages numérotées
- Autorisation de publication de l'institution

Page de titre de l'article

- titre de l'article en français
- titre en anglais
- liste des auteurs (nom, prénom, titre)
- identification de l'institution de chaque auteur : établissement, service, ville, pays
- identification, adresse et coordonnées (tél., fax, mail) de l'auteur correspondant
- identification, adresse et coordonnées (tél., fax, mail) de l'auteur désigné pour les tirés à part
- mention des contrats, collaborations, subventions... liés à ce travail
- indication du nombre de figures et de tableaux
- indication du décompte du nombre de mots dans le corps de texte
- mention du décompte du nombre de références

Page de résumé de l'article

- résumé en français fourni obligatoirement : 15 lignes maximum, double interligne
- abstract fourni obligatoirement : 15 lignes maximum, double interligne
- 3 à 10 mots clés français
- 3 à 10 keywords
- décompte du nombre de mots pour le corps du résumé et du abstract

Pages de corps de texte de l'article

- Plan IMRAD : « introduction », « matériel et méthodes », « résultats », « discussion »
- revue : 25 pages maximum (tableaux, figures et références incluses)
- article original ou pédagogique : 15 pages maximum (tableaux, figures et références incluses)
- lettres et notes : cinq pages maximum (un tableau ou une figure plus cinq références non incluses)

Tableaux

- numérotés en chiffres romains
- un tableau par page
- Titre et légendes du tableau

Figures

- numérotées en chiffres arabes
- une figure par page
- qualité professionnelle : 300 dpi min pour une largeur de 80 mm minimum
- légendes de l'ensemble des figures dans un fichier en format Word séparé

Remerciements

- dans un fichier en format Word séparé
- Les personnes qui ont contribué significativement à la substance de l'article, mais dont les contributions ne justifient pas de paternité, devront être mentionnées.
- La reconnaissance de rédacteurs techniques doit inclure leurs sources de financement.
- Les auteurs doivent s'assurer que toutes les personnes nommées dans les remerciements, excluant ceux fournissant finances ou assistance technique, ont consenti par écrit à être nommées.

Comités d'éthique

- identification du comité auquel le protocole a été soumis
- date et teneur de l'avis
- sur une page séparée

Références

- numérotation par ordre d'apparition dans le texte sur des pages séparées
- présentation conforme aux recommandations aux auteurs

Liste de vérification

- complétée
- jointe au manuscrit avec la lettre d'accompagnement

Conflits d'intérêt

- une attestation par auteur
- signée, scannée, jointe au manuscrit au format PDF avec la lettre d'accompagnement

Les recommandations aux auteurs sont consultables et téléchargeables sur le site du *Pharmacien hospitalier et clinicien* : www.em-consulte.com/produit/phclin

MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie.

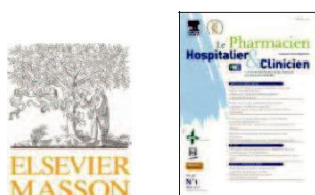
Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF. _

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article au format PDF. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année.

En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur. Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.

Le Pharmacien hospitalier & clinicien

Instructions to authors



CONTENTS

Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien publishes original articles, reviews and educational documents, letters to the editor, book and journal reviews. The goal is to optimize use of drugs and medical devices, evaluate professional practices and better assess therapeutic management. The Journal published **original articles** reporting original research findings readily applicable in routine pharmaceutical practice in the following domains: pharmacotherapy, therapeutic decision-making, clinical pharmacology, hospital pharmacy (sterilization, medical devices, computer techniques and automatization), public health and economy.

Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien also proposes updates on current knowledge and evidence on a given topic (drugs, medical devices). The section on Continuing Education published educational documents on timely subjects. The purpose of an original article is to report new research findings. A review is an analytical and critical presentation of the current state of the art on a given subject. A letter to the editor is a brief paper, which may report original results in a simplified form, a clinical case, a specific pharmaceutical observation, or respond to an earlier publication. Editorials are written by members of the Editorial Board, or upon request, by an outside expert. The appropriate section for a given submission is determined by the Editorial Board.

SUBMISSIONS

Le Pharmacien hospitalier et clinicien (abbreviated *Pharm Hosp Clin*) complies with the guidelines for manuscripts submitted to biomedical journals published by the International Committee of Medical Journal Editors which can be consulted at the following address: www.icmje.org. The Journal also applies the good practice guidelines for pharmacovigilance defined by French law (article 8 of the April 28, 2005 directive) concerning the best practice of pharmacovigilance. Manuscripts are received by both Editors in chief, their conformity is verified with regard to the requirements of the standards "Manuscripts Subjected to the Biomedical Newspapers" and assigned to at least two experts of the domain in France, Europe or North America, in any independence with regard to what concerns possible conflicts of interests (including three University Pharmaceutical companies). The committee members of Editorial board are rather requested as readers. The final acceptance of the manuscript is decided by the Editorial committee. The statistical data are transmitted to Dr A.B. Dufour, national Member of Council of Scientific research (Unity Research 5558-Lyon, France). The writers follow the Code of conduct COPE and request its advice in case of suspicion of fault or breach (negligence) ([http:// publicationethics.org/resources/flowcharts](http://publicationethics.org/resources/flowcharts)).

The articles have to be submitted on the submission website of the journal

<https://www.editorialmanager.com/PHCLIN/default.aspx> by the corresponding author under the following conditions:

- that all authors have approved the submission for publication (a qualified author has made a real contribution to the concept of the study or data collection, analysis or interpretation and has reviewed the manuscript);

- that the work described in the manuscript has not been published or submitted for publication or accepted for publication as an article in another journal;
- that the work described in the manuscript will not be submitted for publication in another review before the final decision concerning publication or not in *Pharmacien hospitalier et clinician* has been made;
- any prior presentation of the work described in the manuscript _ including the format (oral presentation, poster, abstract, report, dissertation, etc.);
- for manuscripts presenting adverse drug reactions, the date of the report to the drug watch centre;
- any conflicts of interest (see below).

To contact the editors:

Béatrice Lesbre
 4 avenue du Colonel Roche
 31 400 Toulouse
lesbrephc@gmail.com

As for all peer-reviewed journals, all submissions will be examined by at least two peer reviewers (members of the Editorial Board or outside experts), with the exception of editorials, comments from the editors and certain documents identified as not submitted to the Editorial Board. Letters to the editor responding to or commenting on a previous publication are forwarded to the corresponding author of said publication. After critical review, the Editor-in-chief informs the corresponding author of the final decision concerning publication. Should a revision be requested, it should be returned to the Editor-in-chief for a second review under the same conditions. Editorials signed by an Editor in chief, comments of the one or other one of the Editors in chief, are read again by the second editor in chief if they were not subjected to a committee member of Editorial board.

MANUSCRIPT PRESENTATION

Use Times New Roman, preferably font size 12, double-spaced, 25 lines per page with 2.5 cm margins at least. All pages are numbered. Texts for original articles and teaching documents must not exceed 15 pages, texts for reviews 25 pages, including figures, tables and references. Letters are limited to five pages and one figure or table, with at most five references. All submissions must include four parts: title page, summary, text pages, complementary material.

Title page

This page includes:

- a title, in English and in French, corresponding to the content of the article (subtitles can be added);
- the list of authors (see below): last name, first name, highest academic degree and professional affiliation;
- the names of the institutions (care unit, hospital, laboratory) to which the work is to be attributed. The full name of the institution must be given, with the city and country. If the work involved an institution to which none of the authors is affiliated administratively, an authorization for publication must be attached to the manuscript.
- the name of the corresponding author: last name, first name, address, telephone and fax numbers, email;
- a statement concerning any relevant contract or other form of collaboration involving grants, equipment, medications, etc.
- word count for the body of the text (excluding English and French summaries and key words; excluding legends for figures and tables)
- the number of references

Abstract page

This page includes:

- an abstract in French: each summary should be limited to 15 typewritten lines, double-spaced; it should be concise and structured: objective, methods, results;
- an abstract in English, preferably written by an English-speaking colleague
- 3 to 10 keywords in French
- 3 to 10 keywords in English
- word count for each summary

Text pages

The text is structured: Introduction, Material and methods, Results, Discussion. This structure can be modified for non-

scientific topics; authors may consult with the Editor-in-Chief.

Common rules of spelling and grammar should be applied, using easily understood language.

Numbers below 11 should be spelled out, except when used for a date, a measurement or a calculation. Numbers beginning a sentence should be spelled out in full.

Foreign words (for example Latin expressions) should be written in *italics*.

All abbreviations except international units of measure must be explained at the first citation. A list of abbreviations with their meaning may be useful.

The International Nonproprietary Name (INN) should be used for pharmaceutical substances (written in lower case).

Proprietary names can be given in a footnote (first letter upper case followed by [™]).

Any reference to patients must be anonymous, including photos. The statistical validity of the results should be examined carefully by a qualified person.

Tables & figures

Tables and figures are cited in the text using Arabic numerals. Each table is presented on a separate page and should be condensed as much as possible, eliminating all redundant data. Lower case superscript letters are used in tables to designate footnotes given at the end of the table. The title, in English and French, is placed below the table or figure. Abbreviations should be avoided. If necessary, they must be explained.

For figures, a good quality printout is provided with its number and name of the first author written on the back. Figure legends are not given on the document itself but typewritten in numerical order on a separate page. Color illustrations are recommended.

Figures are also provided in one of the following formats: EPS, JPEG or TIFF, with 300 dpi minimum resolution for 80 mm minimum width. Minimal resolution is 300 dpi for black and white or color photos and 500-1000 dpi for drawings. High resolution is necessary for printing. Figures are designated by the name of the first author, as in the manuscript, followed by the word "fig" and its number (1, 2...).

Important: Figures should not be elaborated with computer software (Powerpoint, Paintbrush, MacDrawPro...). Figures in these formats cannot be used for professional publishing. For electronic devices, use the highest resolution possible, at least 2 Megapixels. Use compression (JPEG) or not (TIFF or RAW) depending on the device.

Acknowledgements

People other than authors who contributed to the submitted work should be acknowledged.

Ethics committees

For submissions reporting studies involving human beings, approval is required from the ethics committee approval and must be stated.

References

References are cited in a homogeneous coherent manner. All references in the reference list must be cited in the text and all references cited in the text must be included in the reference list.

References are listed by order of citation in the text using Arabic numerals in brackets. References are listed with the names of all authors if there are six or less. For references with more than six authors, the first three are listed, followed by a comma and *et al*. The names of authors are separated by a comma.

- *Articles.* In the following order: first author's name (capital first letter) and initials (without periods or hyphens), subsequent authors' names and initials, a period, the exact title of the reference in the original language, a period, the name of the journal using the international nomenclature proposed by *Index Medicus, US National Library of Medicine*, space, year of publication, colon, volume (do not use bold print), semi-colon, first page, hyphen, significant numbers of last page, a period. *Example:* Arques E, Teil J, Guérin F, Roubille R, Galtier H, Derharoutunian C. Une revue des thérapeutiques ciblées anti-cancéreuses. *Pharm Hosp* 2005;40: 225–37.

- *Books.* In the following order: first author's name (capital first letter) and initials (without periods or hyphens), subsequent authors' names and initials, a period, the exact title of the book in the original language, the edition if appropriate, a period, the publisher (city, country, semi-colon, name), comma, year of publication, a semi-colon, first page cited, a hyphen, significant numbers of last page cited, a period. *Example:* Labaune JP. Propriétés pharmacocinétiques des médicaments 1re ed. Paris, France: Masson, 1991: 1–544.

- *Book chapters.* In the following order: author's or authors' name(s) (capital first letter) and initials (without periods or hyphens), a period, the exact title of the chapter in the original language, a period, *In*, a semi-colon, the editor's or editors'

name(s) (capital first letter) and initials (without periods or hyphens), a period, the exact title of the book in the original language, the edition if appropriate, a period, the publisher (city, country, semi-colon, name), a comma, year of publication, a semi-colon, first page cited, a hyphen, significant numbers of last page cited, a period. *Example:* van den Berg WN, Eliel MR, Battermann JJ. Tumor-specific guidelines. *In:* Oncology book part 1. Utrecht, Netherlands: Cancer Institute Netherlands, 2002: 472–8.

- *Dissertations.* In the following order: author's name (capital first letter) and initials (without periods or hyphens), a period, the exact title of the dissertation in the original language, a period, the discipline or degree, a period, the name of the institution delivering the diploma, a comma, the year, a period. *Example:* Dupart V. Epidémiologie des mécanismes de résistance aux bêta-lactamines chez les *Pseudomonas aeruginosa* isolés en pratique extra-hospitalière. Thèse de Pharmacie. Université Bordeaux 2, Bordeaux, 2005.

- *Lectures or posters.* In the following order: author's or authors' name(s) (capital first letter) and initials (without periods or hyphens), a period, the exact title of the lecture or poster in the original language, a period, the city and country and date of the congress (separated by commas), if appropriate *In* followed by a semi-colon and the name of the abstract book (as illustrated below), a period. *Example:* Lau JY, Leung WK, Wu JC, et al. Early administration of high-dose intravenous omeprazole prior to endoscopy in patients with upper gastrointestinal bleeding: a double-blind, placebo controlled, randomized trial. 2005 Digestive Disease Week Meeting. Chicago IL, USA, 15-18 May 2005. *In:* Ann Pharmacother 2005;39: 1850.

- *Other references.* See the recommendations of the International Committee of Medical Journal Editors (French version by Bador P in Lyon Pharm 1991;42: 453-8).

Conflict of interest

International practices concerning conflicts of interest relative to submitted articles apply. Authors must provide a conflict of interest statement with all submissions.

A conflict of interest exists when an author and/or co-author had a financial or personal relationship with other persons or organizations, which could have an influence on professional decision-making concerning an essential value (patient well-being, research integrity...). The main conflicts of interest involve financial interests, clinical trials, brief interventions, and family relationships.

Authors must declare any relationship considered to involve a potential conflict of interest with the published text.

1. If there is no conflict of interest concerning the submitted article, authors must include the following statement in their manuscript: *Conflict of interest: none.*

2. If there is(are) one or more conflict(s) of interest involving one or more author(s), the complete list of such conflicts of interest must be provided at the end of the manuscript (before the references). This list must comply with the illustrative formats provided below. The initial(s) of the author(s) involved and the name of the associated firm(s) are to be added to the exhaustive list presented hereafter of potential conflicts of interest to be reported.

- **C.R.,E.L.** Financial interest in **Barbot S.A.** ;
- **E.L.** Owner, director, employee, participant in a decision-making organ of **Chups SAS**. Other regular activities in **Chups SAS**;
- **J.-J.E.** clinical trials: head investigator, coordinator or head experimenter for **RTM SARL**;
- **P.L.** clinical trials: co-investigator, non-head experimenter, study collaborator for **Light & Co**;
- **F.W.** brief interventions: expert reports for **EFS Associated**;
- **M.D.** brief interventions: counseling activities for **SFC**;
- **C.G.** conferences: participation in the name of **KKS & Son**;
- **M.S.** conference attendance: housing and transportation costs paid by **Régis SA**;
- **C.-A.S.** leadership responsibilities and substantial contributions to **Aphelion**;
- **M.F.** close relatives salaried by the companies cited above;
- **A.D.** No conflict of interest.

3. If the authors fail to provide a conflict of interest statement relative to the submitted article, the following statement will be published with the article: *Conflict of interest: the authors have not provided a conflict of interest statement*

Informed consent - Publication requirements, human and animal rights

As stated in the Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals proposed by the International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE, 2006), articles reporting work on human subjects must respect their right to privacy and thus cannot be published without their informed consent. Information, which could be used to identify such subjects cannot be published in any form whatsoever, directly (text, photo) or indirectly. If such information is essential for the scientific contribution, publication remains prohibited unless the subject (or parents or legal guardian) provides specific

informed consent after having viewed the article in its final form before publication, in compliance with French law relative to the protection of private life and the use of personal data for medical research purposes. If there is any doubt, an informed consent will be required. The authors, editors and publishers must comply with French law concerning the protection of private life in relation to medical research. When reporting experiments on human subjects, authors should indicate whether the procedures followed were in accordance with the ethical standards of the responsible committee on human experimentation (in France: *Comité Consultatif National d’Ethique, CCNE*) and with the Helsinki Declaration as revised in 2008. When reporting experiments on animals, authors should indicate whether the institutional and national guide for the care and use of laboratory animals was followed (in France: *Charte du Comité National de Réflexion Ethique sur l’Expérimentation Animale*). For further information and updates, authors are invited to consult the following websites:

ICMJE, <http://www.icmje.org>

CCNE, http://www.ccne-ethique.fr/loi_n_2004800.php

WMA, <http://www.wma.net/f/policy/b3.htm>

CNREA, <http://ethique.ipbs.fr/sdv/commissionNationale.html>

PRINTING, PROOFS, REPRODUCTION

Reproduction of part or all of a previously published manuscript, document or illustration requires the written permission of the publisher and author(s).

When a manuscript has been accepted for publication, the author will be requested via email to transfer the copyrights to the publisher. The corresponding author must complete and sign the copyright transfer form on behalf of all authors, returning it to the publisher before publication. The designated author will receive free of charge an electronic reprint in PDF format.

The corresponding author will receive an electronic proof in PDF format. Only minor typographical corrections are allowed. Authors are requested to return their approval of the corrected proofs as soon as possible, preferably within 48 hours of reception. If the authorization is late, the publisher reserves the right to proceed with publication.

After publication, all requests for reproduction should be addressed to the publisher.

Multimedia material and complementary information online

Multimedia material and complementary information can be submitted with manuscripts and made available online for readers. For example, authors may want to provide supplementary tables or figures, videos, animated documents, audio files, interactive documents, presentations, etc. for consultation via ScienceDirect or em-consulte. The printed article will indicate where the reader can access supplementary material online. For further information on accepted formats and technical requirements, consult our web site: <http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

Examples of accepted formats:

- images: .gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.,
- videos: .mov, .avi, etc.,
- tables, schemas: .xls, etc.
- presentations: .ppt, .pps, etc.

CHECKLIST

This checklist is designed to facilitate submission of manuscripts to *Pharmacien hospitalier et clinicien*, and as an aid for members of the Editorial Board and outside experts during the peer review process. This checklist is a summary: some of the items are not mandatory or necessarily applicable for all submissions. Authors should consult the Instructions to Authors. This checklist should be completed and sent with the submission.

Cover letter

Includes:

- title of the manuscript
- name and complete address of the corresponding author
- statement that all authors have give their approval for submission for publication
- statement that the work described in the manuscript has not been published, submitted for publication, or accepted for publication in another journal
- statement that the work described in the manuscript will not be submitted for publication in another journal until a final decision concerning publication or not in *Pharmacien hospitalier et clinicien* has been made
- statement that the work described in the manuscript has not been or has been presented elsewhere , and if so when, where and how such presentation was made.

- if applicable, the date the adverse effect(s) described in the manuscript were first reported to the pharmacovigilance center.

Manuscript presentation

- Times New Roman, font size 12, format Word
- Double spaced, 25 lines per page, pages numbered
- Authorization for publication from the institution

Title page

- title in French
- title in English
- authors (last name, first name, academic degree)
- professional affiliation of each author: institution, department, city, country
- corresponding author: last name, first name, address, telephone and fax numbers, email
- person responsible for reprints: last name, first name, address, telephone and fax numbers, email
- statement concerning contracts, collaborations, subventions... related to the present work
- number of figures and tables
- text word count
- number of references

Abstract page

- French abstract: 15 lines, double spaced
- English abstract: 15 lines, double spaced
- 3-10 keywords in French
- 3-10 keywords in English
- word count for each summary

Text

- IMRAD: introduction, material and methods, results, discussion
- review: 25 pages maximum (including tables, figures and references)
- original article or teaching document: 15 pages maximum (including tables, figures and references)
- letters and notes: five pages maximum (one table or figure plus five references, not included)

Tables

- Roman numerals
- one table per page
- title

Figures

- Arabic numerals
- one figure per page
- professional quality: 300 dpi minimum for 80 mm minimum
- separate Word format for figure legends

Acknowledgements

- separate Word format

Ethics committee

- name of the committee to which the protocol was submitted
- date of approval
- one a separate page

References

- listed and numbered by order of citation, on a separate page
- presentation complies with Instructions to Authors

Checklist

- completed
- sent with manuscript and cover letter

Conflicts of interest

- one statement by author
- signed, scanned, sent with manuscript in PDF format with the cover letter